

Bulletin

février 2018

Canton de Larder Lake

****Jour de la famille****

Veillez noter que dû au congé férié du Jour de la famille le **bureau municipal** sera **fermé le lundi 19 février 2018**.

****Escomptes sur les taxes foncières 2018****

Le canton de Larder Lake vous informe qu'il accordera à tous les contribuables un escompte sur les paiements anticipés des taxes municipales 2018. Les taux d'escomptes sont comme suit:

Janvier 2018	3.0 %
Février 2018	2.0 %
Mars 2018	1.0 %

****Stationnement en hiver****

Il est interdit de stationner un véhicule dans les rues à partir du 1^{er} novembre 2017 jusqu'au 30 avril 2018 entre minuit et 8 h 30. Tous les véhicules doivent être stationnés sur le terrain du propriétaire en dedans de la ligne de poteaux de la municipalité. En cas d'un besoin de déneigement à ces heures, le véhicule sera remorqué aux frais du propriétaire. Durant la journée, si un véhicule gêne à la circulation ou au déneigement fait par les employés municipaux, celui-ci sera remorqué aux frais du propriétaire. Votre collaboration serait appréciée de ne pas stationner dans la rue durant une tempête de neige.

****Déneigement****

La municipalité rappelle à tous les résidents qu'il est interdit de pousser la neige de votre propriété sur les rues municipales. Quiconque, surpris à mettre de la neige sur les rues, sera accusé du délit d'abandon de déchets. Nous vous conseillons de contacter un entrepreneur local pour enlever la neige qui gênerait à une bonne visibilité des coins de rues et les entrées. La municipalité de Larder Lake vous remercie à l'avance de votre collaboration.

****Horaire d'hiver du site d'enfouissement****



En vigueur le 1^{er} octobre 2017 jusqu'au 30 avril 2018

Judi: 10 h à 16 h
Samedi: 9 h à 16 h

Les Services des travaux publics vont ramasser seulement les ordures ménagères. Toutes les non-ordures ménagères doivent être apportées au site d'enfouissement. Si après 24 heures les Services des travaux publics doivent ramasser les ordures non ménagères, vous serez facturé pour couvrir les coûts. Seulement au cours de la semaine de nettoyage que les Services de travaux publics ramasseront les non-ordures ménagères au site d'enfouissement.

*****Recyclage*****

Les prochaines dates pour le recyclage:

Le mardi 6 février 2018

Le mardi 20 février 2018

Le mardi 6 mars 2018

S'il vous plaît aider avec la collecte de fonds continue pour le Ski Hill en vous donnant des vides. En tout moment, les bouteilles vides de spiritueux/ bière / vin peuvent être donnés directement à la CO-OP ou appelez le 705-643-2141 pour le ramassage.

VEUILLEZ NOTER QUE NOUS N'ACCEPTONS PLUS LES BOITES DE POP.

*****Rappel*****

On suggère aux résidents qui ont connu des problèmes de gel des conduites d'eau d'ouvrir un robinet dans votre résidence et laisser couler un filet d'eau continu durant les mois d'hiver.

*****Médailles d'identification 2018 pour les chiens et chats*****

Les médailles d'identification 2018 pour les chiens et chats sont disponibles au bureau municipal au coût de 20 \$ chacune. La date limite pour l'achat d'une médaille est le 28 février 2018, après cette date elle coûtera 30 \$ chacune. Les propriétaires de chiens et chats devraient s'en occuper immédiatement pour éviter une amende et des frais supplémentaires.

*****Amis de Larder*****

Quiconque désire faire du bénévolat à des événements futurs, veuillez communiquer avec notre comité. C'est une excellente occasion pour les élèves du secondaire d'obtenir leurs 40 heures de bénévolat. Suivez-nous sur la page Facebook "Friends of Larder" ou veuillez nous écrire à friendsoflarder@gmail.com. Les Friends of Larder continuent à remercier Larder Lake pour votre soutien!

Le comité des Amis de Larder: Jason Georgeoff, Tom Armstrong, Carolyn Williams, Angie Carter, Pamela Emmell-Blackburn, René Fournier, Brenda Fournier, Sara White, Amber Cairns, Stefanie Aitchison, et Samantha Sanderson.

*****Service des incendies de Larder Lake*****

Voici quelques précautions simples que l'on peut prendre pour se protéger contre les incendies pendant les mois les plus froids:

- Faire inspecter les appareils à combustion tous les ans par un entrepreneur en fourniture de carburant agréé. Visiter COSafety.ca pour trouver un entrepreneur local.
- Maintenir les cheminées et les conduits d'admission d'air et de sortie des appareils de chauffage, y compris les générateurs d'air chaud, exempts de débris, de glace et de neige afin de réduire le risque d'accumulation de monoxyde de carbone (CO) qui pourrait résulter d'une combustion incomplète.
- Brûler du bois bien sec dans les foyers et poêles à bois pour réduire le risque d'accumulation excessive de créosote dans les conduits de cheminée.
- Laisser refroidir les cendres d'un foyer ou d'un poêle à bois avant de les vider dans un récipient en métal équipé d'un couvercle hermétique. Conserver ce récipient à l'extérieur.
- Placer les radiateurs et chaufferettes à au moins un mètre (3 pieds) de tout ce qui pourrait brûler, notamment les rideaux, les tissus d'ameublement et les vêtements.
- Remplacer les fils et les connexions électriques usés ou endommagés sur les véhicules et les rallonges et utiliser des rallonges de la grosseur appropriée pour les chauffe-bloc de véhicule.
- Envisager d'utiliser des minuteries approuvées pour un chauffe-bloc de véhicule plutôt que de laisser le chauffe-bloc fonctionner toute la nuit.
- Veiller à ne pas laisser le moteur d'un véhicule en marche à l'intérieur d'un garage ou d'un bâtiment.
- S'assurer d'avoir un avertisseur de fumée en bon état de fonctionnement à chaque étage et à l'extérieur des chambres à coucher de la maison.
- Installer des avertisseurs de CO pour vous alerter de la présence de ce gaz mortel.

*****Questions / Préoccupations*****

Afin d'aider le conseil municipal et le personnel, nous vous rappelons que les conseillers ne peuvent pas prendre des décisions à l'extérieur de la salle du conseil. Toutes préoccupations et / ou plaintes doivent être signalés à l'office municipal afin que le personnel administratif peut aider à résoudre le problème. Si vos préoccupations ne peut être résolues par le personnel administratif, s.v.p. les rédiger sur papier afin qu'elles puissent être placées sur le prochain ordre du jour du conseil pour être contemplées.

Les plaintes et préoccupations envers les Travaux publics doivent être signalées au bureau municipal pour être enregistrées et un ordre de travail sera émis, si nécessaire.

En cas **d'urgence** veuillez contacter Travaux Publics au **705-643-6000**

Pour les questions de contrôle des animaux, veuillez contacter: **Bruce Green 705-643-6040**

Pour les actions civiles, veuillez contacter: **Police provinciale de l'Ontario 1-888-310-1122**

*****Bibliothèque publique de Larder Lake*****

Valentins pour les vétérans

Pendant le mois de janvier, vous êtes invités à rejoindre notre campagne des valentins pour les vétérans. Les valentins sont envoyés aux anciens combattants qui vivent dans des établissements de soins de longue durée partout au Canada. Voir les détails à la bibliothèque.

Soirée de cartes pour adultes

Les adultes sont invités à venir à la bibliothèque les jeudis à 18 h et se joindre à un jeu de Quiddler,

Soirée d'atelier pour enfants

La soirée d'atelier "Saint-Valentin" pour les enfants se tiendra le mardi 13 février à 18 h 30. Les enfants âgés de 7 ans et moins doivent être accompagnés d'un adulte.

*****Comité du tourisme*****

Le conseil de Larder Lake souhaite développer un Comité du tourisme et cherche des personnes intéressées. La structure du comité comprendra un (1) représentant du conseil municipal et un minimum de quatre (4) résidents. Le but du Comité du tourisme sera de promouvoir et d'encourager les promotions du tourisme local dans la ville de Larder Lake.

Nous demandons aux personnes intéressées de remplir et de soumettre une demande de nomination. Les demandes sont disponibles en ligne à larderlake.ca - Administration/Applications & Forms/Application pour siéger aux comités. Les demandes sont également disponibles au bureau municipal.

Pour plus d'informations, veuillez contacter le bureau municipal au 705-643-2158 ou par courriel à info@larderlake.ca

*****Comité des loisirs*****

Le conseil de Larder Lake désire créer un Comité des loisirs et cherche des personnes intéressées. La structure du comité comprendra un (1) représentant du conseil municipal et un minimum de quatre (4) résidents. Le but du Comité des loisirs sera d'améliorer la qualité de vie des enfants et des jeunes de la ville de Larder Lake en offrant des programmes récréatifs et sociaux.

Nous demandons aux personnes intéressées de remplir et de soumettre une demande de nomination. Les demandes sont disponibles en ligne à larderlake.ca - Administration/Applications & Forms/Application pour siéger aux comités. Les demandes sont également disponibles au bureau municipal.

Pour plus d'informations, veuillez contacter le bureau municipal au 705-643-2158 ou par courriel à info@larderlake.ca

*******Nouvelle page Facebook de Larder Lake*******

Le canton de Larder Lake est heureux d'annoncer que nous sommes officiellement sur Facebook! Notre page Facebook sert à informer le public de toutes nouvelles, événements, etc. Veuillez aimer et suivre notre page à Larder Lake Township ☺

*******Nouvelle patinoire*******

La nouvelle patinoire est maintenant ouverte au public et se trouve à l'arrière du complexe municipal avec accès de l'avenue Sixth. Il n'y a aucun programme organisé ou prévu, bien que les filets de hockey, l'éclairage et les pelles soient sur le site, alors n'hésitez pas à aller faire du patin à votre convenance. Utiliser à vos risques et périls, car l'installation est sans surveillance.

*******Soupers bénéfiques de la Légion*******

La Légion de Larder Lake, filiale 293, aimerait vous informer que nous avons recommencé nos soupers de collecte de fonds. Le 14 février (Saint-Valentin), nous servirons un souper de rôti de bœuf au coût de 15 \$ par adulte et 8 \$ pour les enfants de 12 ans et moins. Continuez à surveiller pour nos annonces au Centre d'information touristique. Au plaisir de vous voir tout le mois prochain.

*******La collecte d'aliments 2017*******

Bonne Année à tous et à toutes!

Merci à tous les résidents de Larder Lake pour vos contributions à la collecte d'aliments de 2017. Une fois de plus la collecte a réussi à aider les plus démunis de notre communauté. Merci aussi aux bénévoles qui, chaque année, facilitent la tâche à accomplir. La générosité et l'aide sont toujours phénoménaux et réconfortants.